Nations Unies A/AC.105/INF/448/Add.1

Assemblée générale

Distr. générale
17 octobre 2022
Français
Original : anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Renseignements fournis conformément à la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale par les États qui lancent des objets sur une orbite ou sur une autre trajectoire extra-atmosphérique

Note verbale datée du 7 octobre 2022, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne

La Mission permanente de Maurice auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur de communiquer, conformément au paragraphe 1 de la résolution 1721 B (XVI) de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1961, des renseignements sur le lancement du satellite mauricien d'imagerie et de radiocommunication 1 (MIR-SAT1) à destination de la Station spatiale internationale le 3 juin 2021 et son déploiement ultérieur dans l'espace extra-atmosphérique le 22 juin 2021 (voir annexe)[1].

La Mission permanente souhaite informer le Secrétaire général qu'après avoir été en orbite pendant neuf mois dans l'espace, MIR-SAT1 est rentré dans l'atmosphère terrestre le 19 avril 2022 et a été réduit en cendres.

[1] Les données sur l'objet spatial référencé dans l'annexe ont été inscrites au Registre des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique le 10 octobre 2022.

V.22-23374 (F) 071122 081122

Merci de recycler

Annexe

Renseignements supplémentaires concernant un objet spatial précédemment immatriculé par Maurice*

Satellite mauricien d'imagerie et de radiocommunication 1 (MIR-SAT1)

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	1998-067SP
Nom de l'objet spatial	Satellite mauricien d'imagerie et de radiocommunication 1 (MIR-SAT1)
Indicatif national/numéro d'immatriculation	MIR-SAT1
État d'immatriculation	Maurice
Date et territoire ou lieu de lancement	22 juin 2021 à 10 h 55 mn 12 s UTC ; Station spatiale internationale
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	91 minutes
Inclinaison	51,6218 degrés
Apogée	430,77 kilomètres
Périgée	417,06 kilomètres
Fonction générale de l'objet spatial	Développement des capacités de spécialistes mauriciens de l'ingénierie spatiale ; réception des balises MIR-SAT1 ; prise d'images de Maurice et de sa zone économique exclusive par un module imageur CMOS (semi-conducteur complémentaire à l'oxyde de métal) de 1,4 mégapixel ; téléchargement des données du satellite ; contrôle de la communication d'île à île par répéteur numérique
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation	18 avril 2022 à 23 h 00 UTC
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Conseil mauricien pour la recherche et l'innovation
Site Web	https://spacemauritius.com
Lanceur	SpaceX CRS22

* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale ; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.